



commune de  
**THOREE LES PINS**

1

**COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE  
DU 05 JUILLET 2021**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-huit juin deux mil vingt-et-un s'est réuni à la Mairie le cinq juillet deux mil vingt-et-un à vingt heures quarante-cinq minutes, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Joël LELARGE, Maire.

**Étaient présents** : Mesdames Amandine DUGUET, Aurélia PIRON, Karine SHAHIN, Odile VEDIE PELLETIER, Messieurs Joël LELARGE, Patrick JAUNAY, Jean-Luc BOURGOIN, Patrick CHOLLET, Eric PELE, David DOIRE et Michel GOSSE.

**Absents excusés** : Mesdames Joëlle GERMOND (pouvoir à M. Joël LELARGE), Patricia BOURDIN et Monsieur Arnaud GAULTIER (pouvoir à Mme Amandine DUGUET).

**Absente** : Mme Noémi BINOIS.

**Secrétaire de séance** : M. Michel GOSSE.

Monsieur le Maire ouvre la séance.

**01 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 07 JUIN 2021**

Aucune remarque n'est énoncée sur le compte-rendu de séance du 07 juin 2021 qui est de ce fait adopté à l'unanimité.

**02 - TARIFS GARDERIE 2021-2022**

**Délibération N°067-20210507D**

M. le Maire ouvre le débat pour déterminer le nouveau tarif pour 2021-2022. Le tarif est actuellement de 0,95 € par accueil. Il est possible d'acheter des cartes pour des accueils différents :

- Une carte à l'unité à 0,95 €
- Une carte pour 20 accueils à 19 €
- Une carte pour 40 accueils à 38 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le prix de l'accueil et maintenir le tarif à 0,95 €, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**03 - MISE A DISPOSITION AUPRÈS DU SIVOS SAVIGNÉ-THORÉE**

**Délibération N°068-20210507D**

Suite au recrutement de Mme Catherine CHOLLET pour remplacer Mme Martine PASSIN (départ en retraite), il y a lieu de mettre à disposition l'agent recruté auprès du SIVOS Savigné-sous-le-Lude / Thorée-les-Pins et avec son accord.

Une convention de mise à disposition va être rédigée pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> août 2021 : Mme Catherine CHOLLET sera mise à disposition du SIVOS Savigné-sous-le-Lude / Thorée-les-Pins à raison de 16 heures 30 par semaines (temps annualisé) pour 3 ans.

Après accord du Conseil Municipal, un arrêté sera pris pour la signature et mise en place de la convention de Mme Catherine CHOLLET.

De plus, un avenant à la convention de mise à disposition doit être pris pour Mme Laurence METIVIER. Elle sera mise à disposition auprès du SIVOS à raison de 17h45 par semaine (temps annualisé) à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour 3 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la mise à disposition auprès du SIVOS de Mme Catherine CHOLLET ainsi que l'avenant pour Mme Laurence METIVIER.

POUR : 13                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

#### **04 - ASSAINISSEMENT - SIGNATURE DEVIS POUR LA RÉPARATION D'UN BASSIN**

##### **Délibération N°069-20210507D**

Suite à une demande de la SATESE, des réparations sur les bassins à la station des Cartes doivent être faites. M. le Maire présente le devis de l'entreprise Moreau & associés pour un montant de 2 550,00 € HT.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent le devis et autorisent M. le Maire à le signer.

POUR : 13                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

#### **05 - CCAS - DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE A L'AISP**

##### **Délibération N°070-20210507D**

Suite à la commission CCAS du 21 juin, un dossier de demande d'aide pour l'épicerie solidaire (AISP) a été approuvée pour une habitante de la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent la demande d'aide à l'AISP.

POUR : 13                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

#### **06 - PROJET : RESTAURATION DES ZONES HUMIDES EN BORDURE DU RUISSEAU DES CARTES**

##### **Délibération N°071-20210507D**

M. le Maire laisse la parole à M. Patrick JAUNAY pour présenter le projet de restauration des zones humides aux membres du Conseil. En effet, dans le cadre de l'appel à projets pour l'élaboration du Contrat Territorial « Eau » du Loir aval, la Commune de Thorée-les-Pins souhaite présenter le projet suivant : réaménager ses parcelles communales situées de part et d'autre du ruisseau des Cartes et recréer des prairies humides en place des peupleraies.

Un estimatif prévisionnel des travaux a été réalisé et s'élève à 50 230,00 € HT.

M. le Maire demande au Conseil de prendre une délibération de principe adoptant le projet.

Après débat, les membres du Conseil adoptent le projet de restauration des zones humides en bordure du ruisseau des Cartes et autorisent M. le Maire à signer tout document s'y rapportant.

POUR : 13                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

## 07 - COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS ET RÉUNIONS

Suite à la commission CCAS, le nombre de colis a été validé. Les couples recevront un colis pour 2 personnes contrairement aux années précédentes.

M. Patrick JAUNAY informe le Conseil qu'un courrier a été envoyé à la CCPF, suite à leur demande, pour leur confirmer que l'entretien des chemins empierrés serait dorénavant fait par la Commune de Thorée-les-Pins. De plus, la liste des travaux pour 2021 a été envoyé au responsable de la voirie.

Mme Amandine DUGUET aborde plusieurs points :

- Site web : lors d'une nouvelle rencontre avec l'Atelier du Voisin, l'arborescence réalisé au précédent conseil a été présenté. Des modifications ont été actées. Il doit envoyer un accès au drive afin de créer des pages pour le site.

- Fleurs : les conseillers concernés pour le fleurissement commenceront à prendre les photos la semaine prochaine car les conditions météo ne sont pas adéquates pour l'instant.

- Noël des Anciens : il est décidé de proposer un spectacle en fin d'année pour le goûter des anciens. Mme Amandine DUGUET va donc commencer les recherches pour trouver un artiste.

## 08- DIVERS

City stade : la plateforme est maintenant terminée. L'entreprise va installer la structure à compter du 19 juillet.

Commerce : des acheteurs potentiels ont pris contact avec la mairie et les commerçants pour la reprise du fonds de commerce. Une ouverture pour le 1<sup>er</sup> novembre 2021 est normalement prévue.

### Tour de table

M. Patrick CHOLLET fait remarquer que des marquages au sol pour le PATA ont été faits. Il se demande si les travaux seront faits avant qu'ils ne soient effacés.

Il souhaite connaître également l'évolution de la déchetterie. M. le Maire informe les conseillers qu'une demande de permis de construire pour les panneaux photovoltaïques a été déposée en mairie et envoyée à la DDT au Mans pour instruction.

Suite à l'approbation du devis pour les volets roulants en mairie, M. Patrick CHOLLET demande quand est-ce que les volets vont être installés. A l'heure actuelle, aucune date d'intervention n'est prévue.

M. David DOIRE demande si des devis pour la réparation des volets roulants à la salle des fêtes ont été réalisés. Actuellement, M. le Maire indique qu'un seul devis a été reçu en mairie mais incomplet. D'autres devis doivent être demandés.

Mme Karine SHAHIN suggère différents tarifs pour la cantine afin d'aider les familles les plus en difficultés. Il est décidé de se renseigner sur les modalités et les critères d'attribution des aides. La question sera soulevée au prochain SIVOS qui gère la gestion de la cantine.

### \* Dates à retenir :

- SIVOS : Lundi 06 juillet 2021 à 10h30
- Conseil Municipal : Lundi 13 septembre 2021 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 22h55.

Signatures des membres présents :**LELARGE Joël****JAUNAY Patrick****GAUTIER Arnaud**  
Absent excusé  
(pouvoir à A. DUGUET)**DUGUET Amandine****BOURGOIN Jean-Luc****BINOIS Noémi**  
Absente**PIRON Aurélia****GOSSE Michel****GERMOND Joëlle**  
Absente excusée  
(pouvoir à J. LELARGE)**BOURDIN Patricia**  
Absente excusée**CHOLLET Patrick****SHAHIN Karine****PELE Eric****VEDIE-PELLETIER Odile****DOIRE David**